ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/OANR5I 140F24671

14ème legislature

Question N°: 24671	De M. Philippe Le Ray (Union pour un Mouvement Populaire - Morbihan)				Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social			Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		
Rubrique >emploi		Tête d'analyse >politique de l'emploi		Analyse > IGF. rapport. propositions.	
Question publiée au JO le : 23/04/2013 Réponse publiée au JO le : 24/09/2013 page : 10190					

Texte de la question

M. Philippe Le Ray appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'efficacité du dispositif d'insertion sociale et professionnelle. Dans son dernier rapport, l'Inspection générale des finances, préconise d'améliorer et de compléter les outils d'évaluation du dispositif de manière conséquente en affinant la nomenclature en précisant notamment la catégorie sortie considérée comme positive. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et le ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation ont présenté à l'ensemble des membres du conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE), lors de la séance d'installation du CNIAE plénier du 11 avril 2013, trois axes de travail issus des préconisations du rapport IGAS-IGF sur la réforme du financement de l'insertion par l'activité économique (IAE) : le financement de l'IAE, l'amélioration de la gouvernance et l'accompagnement et le suivi des publics. Dans sa lettre de mission adressée en avril 2013 à l'ensemble des membres du CNIAE renouvelé, Mme Christiane DEMONTES, nouvelle présidente du CNIAE a annoncé la constitution au sein du CNIAE de trois groupes de travail consacrés à chacun de ces axes. La lettre de mission adressée aux membres du groupe de travail « accompagnement et suivi des publics » comprend en particulier le sujet suivant : les outils d'évaluation de l'impact de l'IAE sur les trajectoires des personnes. Les conclusions et propositions de ce groupe de travail du CNIAE sont attendues par le ministre chargé de l'emploi pour l'automne 2013.